



Mesdames, Messieurs,
Bonjour,

Nous vous informons de l'ouverture des inscriptions pour l'accueil collectif de mineurs des vacances d'été qui se déroulera du 7 Juillet au 1 Août 2025. La période d'ouverture des inscriptions pour l'accueil de loisirs journée ou 1/2 journée possible seulement pour les enfants de moins de 6 ans sera du 01 au 31 Mars 2025. Pour la garderie matin et / ou soir la période d'ouverture des inscriptions sera ouverte à partir du 2 Juin 2025 et restera ouverte jusqu'au 1 Août 2025. Deux étapes pour valider votre demande :

·La première vous devez demander l'ouverture du dossier pour la période complète de l'accueil, n'oubliez pas de cliquer sur VALIDER pour envoyer votre demande.

·Après cette étape, le service EAJ validera votre demande.

ATTENTION, un mail vous sera envoyé pour vous informer de l'acceptation de l'ouverture du dossier mais les réservations ne sont pas pour autant validées.

·La deuxième étape, sera de valider les semaines que vous souhaitez et vous recevrez un second mail vous indiquant que les réservations semaines sont bien validées. (Pensez à vérifier vos mails indésirables)).

Les forfaits sorties et repas en sortie sont destinés aux enfants de moins de 6 ans qui sont inscrits à la 1/2journée (de 13 h à 17 h). Lors d'une sortie voyage, il est demandé aux familles de régler en supplément un forfait repas et un forfait sortie. Ne sont pas concernés par ces forfaits : Les enfants de moins de 6 ans inscrits en journée complète

Il est impératif d'ouvrir le dossier en fonction de l'âge de l'enfant à la date du 7 Juillet 2025 mais aussi de ne demander l'ouverture que si votre enfant participera au centre.

Le centre sera ouvert aux enfants de 2 à 11 ans à la date du 7 juillet 2025. Si votre enfant à 12 ans à la date du 7 juillet 2025, vous devez obligatoirement l'inscrire au Point Rencontre Jeunes. Pour les enfants de 11 ans, deux choix possible :

·soit l'inscription à l'Accueil de Loisirs Été ;

·soit l'inscription au Point Rencontre Jeunes. Si votre choix se porte pour le PRJ, veuillez prendre contact avec Mme Rabiah ARABEN à l'adresse mail suivante : raraben@marchiennes.fr. Le dossier du Point Rencontre Jeunes sera téléchargeable sur le site web de la commune dans la rubrique enfance/jeunesse et sous rubrique Point Rencontre Jeunes à partir du 01 Mars 2025. Le dépôt des dossiers sera possible à partir du 10 Mars au sein du PRJ.

Toutes les informations de fonctionnement - d'horaires - de facturation et de tarifs sont également disponibles depuis le site de la ville : marchiennes.fr à la rubrique ECOLES / JEUNESSE mais aussi dans le journal PASSION de MARS /AVRIL.

Merci pour votre compréhension et collaboration.